



SAINTE-MARIE DE LA GARDE

La lettre aux amis



Détail de la fresque de François Peltier sur l'Apocalypse

DEVANT LE TRÔNE ET L'AGNEAU

Bien chers amis,

Faire de la Parole de Dieu sa nourriture et ne jamais s'en lasser, voilà qui est capital. C'est même vital, y compris pour ceux qui n'en font pas, sous la bure et le capuchon ! la matière de toute leur vie monastique.

Pour ma part, en cette fin d'année – certains diront, en cette fin du monde. Peut-être, je ne sais pas –, j'aime à relire la divine *Apocalypse* de saint Jean, l'apôtre bien-aimé. Avec une sorte d'enthousiasme sacré, le cœur battant à profondes coupées, il y décrit l'assemblée des saints parvenus aux joies de l'immortalité acquise pour toujours : « Après cela, je vis paraître une foule immense que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues. Ils se tenaient *devant* le trône et *devant* l'Agneau, (...) et ils criaient d'une voix puissante : "Victoire à notre Dieu qui siège sur le trône et à l'Agneau !" » Quant aux anges, « ils tombèrent alors *devant* le trône la face contre terre et se prosternèrent *devant* Dieu, en disant : "Amen ! Louange, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen !" »

À cette description, notre cœur tressaille et tremble de fond en comble. D'autant que, nous remarquons bien cette sorte d'ardente insistance, il nous est dit que les saints du ciel se tiennent « *devant* le trône et *devant* l'Agneau » ; quant aux anges, eux aussi « tombèrent *devant* le trône (...) et se prosternèrent *devant* Dieu ». Oui, « *devant* » et non pas derrière ! Là-haut, tous ces inséparables compagnons célestes regardent ensemble... en direction du bon Dieu. Pour l'éternité, ils demeurent tous invariablement « tournés vers le Seigneur », et c'est cela même qui fait leur béatitude.



Pour nous qui cherchons à plaire à Dieu, – mieux, « à nous plaire à Dieu, dussions-nous ne pas plaire aux hommes ! » –, il y a là un enseignement qui fait bondir et exulter notre âme en ses profondeurs : nous sommes faits pour la joie, la joie incommensurable et inamissible du « face-à-face » éternel avec le Père. Nous avons été créés pour ce bonheur-là et non point pour un autre. Dès lors assurément, en ces jours d'ici-bas, il nous faut toujours être prêts et vigilants ; en somme, ne rabrouer jamais toutes ces grâces que la Providence nous dispense à chaque heure, et dont l'affaire à travers le temps qui passe est de nous transférer à l'éternité de notre Dieu.

Mais vient alors la question : comment parvenir, au fil de l'existence terrestre, à ne jamais tourner le dos au Seigneur, à avoir le visage et surtout l'âme continûment tournés vers Lui ? Comment puis-je vivre sans cesse et comme par avance « devant le trône et l'Agneau », et faire ainsi dès maintenant l'apprentissage de la vie éternelle des bienheureux ? A mon sens, il n'y a qu'une réponse possible : s'efforcer de laisser la grâce divine nous tourner vers Jésus, le Christ, l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde. C'est là l'unique moyen de nous pré-acclimater à la Béatitude à venir. Car Jésus, Fils de Dieu en personne, demeure à chaque instant *devant* nous, tout près de nous. Il est là qui veut nous parler du bonheur, de ce seul bonheur qui vaille et qui ne soit pas frelaté... L'Homme-Dieu seul sait ce qui convient véritablement à l'homme et peut le rendre heureux : la joie d'en-haut, dans le sein du Père. Mais au juste, qu'en sera-t-il de ce bonheur de là-haut ? Si j'en crois la plume poétique de Claudel : là-bas, « c'est plein d'anges autour de Lui pour Le regarder ! toutes ces paroles autour de Lui avec des ailes qui ne sont occupées qu'à Le regarder ! Tous ces anges autour de Lui affairés et qui ne se croisent pas les bras, ah ! pour cela on peut dire ! C'est une ruche ! Toutes ces œuvres qu'Il s'est amusé à faire ! Et toi, mon âme, viens avec moi pour que nous Lui baisions les Mains ! » (*Psaume 102*, par Paul Claudel)

Fr. Marc, *prieur*

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Mercredi 4 juillet : nous installons une tente qui jouxte la chapelle en prévision des dimanches d'été.

Mardi 10 : notre frère Sébastien se rend dans une scierie dans le Gers, où 17 de nos fûts de chêne sont débités.

Mercredi 11 : notre évêque vient donner le sermon pour la fête de notre Père saint Benoît. Après le déjeuner, il peut s'entretenir avec la communauté.

Vendredi 13 : nous recevons des sœurs marianistes, dont la miraculée de notre bienheureuse Adèle.

Mercredi 18 : Monsieur Perez, qui vient de fêter ses 60 ans de mariage, nous donne une conférence sur le père Chaminade, béatifié par saint Jean-Paul II et ayant œuvré avec la bienheureuse Adèle.

Samedi 21 : l'après-midi, rencontre avec nos voisins du plateau ayant répondu à notre invitation. Une petite centaine d'entre eux (avec les fournisseurs locaux de fruits, légumes et laitages), sont répartis en deux groupes qui alternent la visite commentée des lieux réguliers (photo ci-contre) et un montage vidéo (sur notre histoire et notre vocation particulière) sous la tente. L'après-midi se termine par un goûter avec toute la communauté.



Samedi 28 : notre frère Isaac nous revient de sa session de chant grégorien à Montligeon avec son quatrième degré, couronnant toutes les sessions précédentes.

Lundi 30 : notre Père Prieur, avec quelques frères de la communauté, va visiter à Bias les ateliers de François Peltier qui, depuis de longs mois, travaille à une immense fresque de l'Apocalypse pour le

cloître de Saint-Émilion (40 m de long sur 4 de haut !), bien conseillé par le commanditaire, l'abbé de Rozières, curé du lieu.

Mardi 8 août : l'abbé du Cheyron vient nous parler, photos à l'appui, de son stage à la nonciature en Inde et au Népal.

Lundi 20 : premier don du sang depuis le début de la fondation. Une douzaine de frères s'y rendent dans l'après-midi et n'y passent pas inaperçus.

Vendredi 24 : notre frère Sébastien visite notre voisin ébéniste en retraite, disposé à faire quelques travaux de restauration d'œuvres d'art.

Lundi 3 septembre : M^{gr} Herbreteau informe ses diocésains de la fermeture, faute de recrutement, du couvent des Annonciades de Villeneuve-sur-Lot. Cette communauté exerçait un rayonnement spirituel sur les âmes. C'est une perte pour le diocèse, qui ne compte plus désormais qu'une communauté contemplative féminine, les clarisses de Nérac.

Samedi 8 : un groupe paroissial de Villeneuve, accompagné de personnes handicapées qu'il prend en charge avec charité, vient passer la journée.



Les officiers du 48^e RT à la sandalerie

Mardi 11 : le chef de corps et les officiers du 48^e Régiment de transmissions d'Agen répondent à notre invitation, qui fait suite à notre visite du régiment en mai dernier. Accueillis en fin de matinée, les militaires en treillis investissent le monastère, sous le regard vigilant de leur aumônier, l'abbé Benoist. Au programme : office de sexte, déjeuner soigné sous les noyers, office de none, visite du monastère et présentation du diaporama. Une journée fort appréciée.

Dimanche 16 : Père Prieur se rend à l'ordination épiscopale de M^{gr} Matthieu Rougé, nouvel évêque de Nanterre (92). C'est l'oc-

casión de saluer diverses personnalités du monde ecclésiastique. M^{gr} Rougé, resté en lien avec le prieuré depuis les retraites qu'il y a faites, promet de revenir en nos murs pour une halte spirituelle.

Lundi 17 : un bienfaiteur de Langon (33), sur le point de partir en maison de retraite, nous fait don de sa bibliothèque. Nos pères Hubert et Robert reviennent le coffre plein de cartons d'ouvrages de spiritualité et de beaux livres illustrés.

Samedi 22 : Père Ambroise représente la communauté aux journées jubilaires du diocèse de Cahors, à l'occasion du 4^e centenaire de la mort du bienheureux Alain de Solminihac. Une messe pour les vocations est présidée par M^{gr} Camiade, évêque du lieu et lointain successeur du bienheureux Alain, en présence du cardinal Barbarin. Le soir, une procession au flambeau est organisée à Rocamadour.

Dimanche 23 : arrivée de Łukasz, un regardant polonais.

Lundi 24 : retour de Père Martin de la retraite prêchée à l'auditoire germanophone du séminaire de Wigratzbad (FSSP). Une trentaine de séminaristes et de prêtres ont suivi avec attention les instructions sur le bienheureux Karl Leisner.

Jeudi 27 : soutenance de thèse de Père Robert au couvent des dominicains de Toulouse. Nous retrouvons notre T.R.P. Abbé et quelques frères du Barroux. Le jury est composé des pères François Daguet, Philippe-Marie Margelidon, Gilbert Narcisse, O.P., et de l'abbé Woimbée (vice-recteur de l'I.C.T.). Les examinateurs soulignent la qualité du travail réalisé, avouant même en avoir tiré un véritable plaisir estival pour l'intelligence et pour le cœur. Ils posent néanmoins au doctorant des questions sans concession et mentionnent des points qui gagneraient à être précisés. Après délibération du jury, la mention « *Summa cum laude*, avec les félicitations du jury » vient récompenser le fruit de tant d'efforts. Une petite collation réunit ensuite dominicains, bénédictins, parents et amis dans une salle attenante.

Mardi 2 octobre : Début de la retraite des oblats prêchée par Père Ambroise (sur les dons du Saint-Esprit) et Père Hubert (sur le combat spirituel).

Samedi 20 : Yves Meaudre, président de l'association « Enfants du Mékong », nous donne avant la messe une conférence très émouvante sur cette œuvre caritative et civilisatrice en Asie.

SAINT BENOÎT POUR TOUS...

M comme *murmure*

Qui d'entre nous ne s'est-il déjà pris à murmurer ? Contre qui ou quoi ? Ma foi, il y a là bien des réponses possibles, alors à chacun de faire son examen de conscience ! Mais vous serez peut-être très surpris d'apprendre l'importance que saint Benoît accorde à la question du murmure. Il n'y a pas en effet, dans la Règle, de vice contre lequel il mette aussi souvent le moine en garde. Son expérience lui ayant appris que ce vilain défaut peut se glisser partout et à propos de tout, il croit devoir écrire : « C'est l'avertissement que nous donnons avant tout : que les moines s'abstiennent de murmurer » (chap. 40).

Pourquoi une telle insistance ? Parce qu'il en va en réalité du climat de l'âme et donc de l'union à Dieu. Une âme qui murmure n'est plus en paix. Le murmure la trouble et parasite ainsi son union au Seigneur. Voilà son grand danger pour saint Benoît.

Pour éviter ce vice si nuisible, nous nous souviendrons que le murmure est, au fond, le refuge facile des âmes faibles qui manquent du véritable esprit surnaturel. Car, à y regarder de plus près, quelles sont en effet le plus souvent les causes de nos murmures ? Notre manque de patience, de mortification, de regard surnaturel envers l'autorité, de foi en la providence divine et enfin notre amour-propre blessé et notre esprit trop critique. Tout simplement ! Avouons-le ! Au fond le murmure tient du mauvais esprit. Autant de causes qui trouveront donc leur meilleur antidote dans ce que saint Benoît appelle le "bon zèle" (Règle, chap. 72). Une âme remplie de bon zèle, c'est-à-dire de bon esprit, ne verse plus dans le murmure. Elle a assez de foi pour comprendre que tout ce qu'elle a à vivre entre dans la providence de Dieu, et peut donc être vécu avec lui et sous son regard, et pour accepter le réel tel qu'il est. Elle ne se cabre plus dans le murmure, elle accepte le réel dans la foi et la charité. Voilà un antidote à implorer avec ferveur auprès du Saint-Esprit !

La prochaine fois, O comme *oisiveté*.

Fr. Ambroise

NOTE DU CELLÉRIER

Depuis quelques semaines nous avons mis en ligne notre nouveau site : www.la-garde.org (sécurité oblige...). Notre retraite annuelle aura lieu du 12 au 19 janvier 2019. L'hôtellerie et le magasin-porterie seront fermés à ces dates.

Avec la mise en place du prélèvement à la source, vous pourriez vous inquiéter de savoir si les dons aux associations permettront toujours de bénéficier de réductions d'impôts... Voici pour vous rassurer quelques lignes du ministère de l'Économie et des Finances sur la question : "Le bénéfice de la réduction d'impôt pour dons à des associations acquis au titre de 2018 est maintenu. Dès le 15 janvier 2019, vous recevrez un acompte de 60 % de la réduction d'impôt dont vous avez bénéficié l'année précédente (réduction payée en 2018 au titre des dépenses engagées en 2017). Le solde vous sera versé à compter de juillet 2019, après la déclaration de revenus qui permettra de déclarer le montant des dépenses engagées aux profit d'associations en 2018."